

# Comment remplir ma déclaration



## Informations générales

Tous les montants indiqués dans ce guide sont en francs suisses.

Le contribuable célibataire, veuf, divorcé, séparé de corps ou de fait complétera les rubriques portant la mention **c.A (Contribuable A)**.

Les conjoints vivant en ménage commun, lorsqu'ils sont mariés ou liés par un partenariat enregistré, compléteront la déclaration d'impôts comme suit. La personne dont l'identité est imprimée sur la partie gauche de la déclaration d'impôts, remplira les rubriques **c.A**.

Son conjoint, dont l'identité est imprimée sur la partie droite de la déclaration d'impôts, complétera les rubriques **c.B (Contribuable B)**.

Il est important de remplir les rubriques qui vous sont assignées avec la plus grande exactitude afin que le calcul de la part d'impôt de chacun des conjoints puisse être effectué correctement.

Les éléments des enfants dont le contribuable a la charge figureront dans les rubriques Enfant.

Tous les couples taxés en commun reçoivent désormais une scission informative. Ce document indique, pour chacun des membres du couple, leur part proportionnelle d'impôt, calculée en fonction des revenus, fortune et déductions qui lui sont attribués. Cette information est jointe automatiquement à l'envoi du bordereau.

## Vos identifiants



Veuillez vous assurer que les données présentes sur ce document sont correctes au 31 décembre 2024. Si votre situation matrimoniale diffère de celle y figurant, merci de [contacter l'administration fiscale](#) afin d'obtenir de nouveaux identifiants.

## Consultez ge.ch

Vous trouverez une version web de ce guide sur [www.ge.ch/c/guidepp2024](http://www.ge.ch/c/guidepp2024) comportant des liens pour une utilisation plus conviviale y compris sur smartphone.

De nombreux livrets d'information, les barèmes d'imposition ICC et IFD, des calculettes sont à votre disposition.

Retrouvez toute l'actualité de l'administration fiscale sur la page [www.ge.ch/c/impots](http://www.ge.ch/c/impots)

# Pages à remplir

Veuillez remplir précisément la ou les pages vous concernant. Dans certains cas, il est possible de cumuler plusieurs situations. Elles vous sont proposées automatiquement dans l'application GeTax ou la déclaration en ligne.

## Si vous êtes

salarié(e)

indépendant(e)

## Si vous avez

d'autres revenus

des avoirs bancaires, des titres et d'autres créances

## Pour tous

page de garde

déductions

## retraité

## propriétaire

Comptes bancaires et postaux					
Numéro et contenus de denrées produites du code B2B2	Nom de l'établissement	Entretien bancaire émissaire à l'import étranger	Entretien bancaire émissaire à l'import étranger	Date de dépôt au 31.12.2020	Réunions
					émissaire étranger de l'import étranger
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Codelia 1	<input type="checkbox"/> FC <sup>1</sup>	Compte ouvert au Namib en 2024*	*	*	
Report financement supplémentaire(s)					
Base finale comptes bancaires et postaux (à reporter au page 2/2)					

\* Indiquer un O (Oui) ou un X (Non) dans la case de la date de l'ouverture (jeudi matin). Exemple : lorsque le 21 janvier = C2024. Si vous avez plusieurs comptes bancaires et/ou postaux, il suffit d'indiquer une date par compte. Par exemple, lorsque le 21 janvier = C2024, pour les deux comptes bancaires et/ou postaux.

\*\* Faire référence. Soigner cette case si l'envoi concerné est déjà comptabilisé dans les autres commerciaux (comptabilisé ailleurs).

## pages récapitulatives

# Documents nécessaires

Afin de pouvoir remplir votre déclaration d'impôts, rassemblez l'ensemble des justificatifs relatifs à l'année 2024 pour tous les membres de votre foyer fiscal: vous-même, votre conjoint et vos enfant(s) mineur(s) à charge.

Voici la liste des principaux documents **à réunir** pour remplir votre déclaration d'impôts.

## Revenus 2024

- Certificat de salaire
- Attestation de versement d'indemnités journalières
- Attestation de rentes de l'AVS / AI
- Certificat de rente de la caisse de pension
- Justificatif des montants des pensions étrangères
- Montant de la pension alimentaire perçue

## Frais professionnels 2024

- Justificatif des versements de cotisations au 3<sup>e</sup> pilier
- Justificatif des rachats de cotisations 2<sup>e</sup> pilier
- Factures frais de formation

## Comptes bancaires et titres – état 2024

- Comptes courants, comptes épargne détenus en propre ou en commun, y compris ceux de vos enfants
- Boulement des comptes suisses au 31 décembre
- Justificatifs des frais bancaires (comptes bancaires et titres)

## Autres revenus et fortune 2024

- Justificatif de paiement d'autres revenus accessoires

## Intérêts d'emprunts et dettes 2024

- Prêts consommation, voiture, emprunts immobiliers, etc.
- Relevé de la banque
- Tableau d'amortissement à jour

## Immeubles – état 2024

- Concerne les appartements, maison, garage, SCI (résidence principale ou secondaire, bien mis en location), terrain nu ou en construction, terrain agricole...
- Acte notarié d'achat du bien immobilier / acte de donation ou de succession (valeur du bien)
- Si construction, prix d'achat du terrain et de la construction ou coût de l'emprunt pour le projet
- Si revenus fonciers: loyers bruts perçus

## Immeubles – déductions 2024

[Consultez la notice sur les frais d'entretien pour les immeubles privés.](#)

- Résidence principale, secondaire et bien mis en location
- Factures des frais d'entretien et de réparation (y compris lorsque les travaux sont effectués par vous-même)
- Factures des dépenses d'équipements destinés à économiser l'énergie
- Charge de copropriété: travaux, frais liés aux parties communes (appels de charges 2024)

## Déductions 2024

- Justificatif des cotisations assurance-maladie et assurances complémentaires
- Attestation des primes d'assurance-vie et contrat: somme assurée et valeur de rachat
- Justificatif des pensions alimentaires versées aux enfants mineurs
- Jugement de divorce
- Décompte LAMal des frais médicaux restés à charge
- Factures des praticiens de médecine alternative
- Justificatifs des frais liés au handicap
- Justificatifs des frais de garde d'enfant de moins de 14 ans (nourrice, crèche, parascolaire, centre aéré)
- Justificatifs des dons aux associations et partis politiques en Suisse

La liste des documents **à joindre** à votre déclaration se trouve au chapitre [les justificatifs](#).

# Saisie de la déclaration d'impôt

## Saisie de la déclaration électronique

Cette méthode, utilisée par plus de 90% des contribuables, est bien sûr hautement recommandée.

Remplir sa déclaration avec l'application GeTax ou la déclaration en ligne présente de nombreuses avantages:

- Elle vous permet d'être guidé-e tout au long de la saisie sur chaque rubrique. On vous donne des explications, au moment où vous en avez besoin, sur les éléments à prendre en compte et les plafonds à utiliser.
- Vous n'êtes invité à remplir que les rubriques appropriées à votre situation.
- Une fois toutes les données saisies, vous obtenez le montant estimé de vos impôts et la liste des justificatifs à fournir.
- Vous faites un geste pour l'environnement en réduisant l'usage du papier.

## You êtes connecté-e et avez un compte e-démarches?

### Vous pouvez au choix:

- remplir et transmettre votre déclaration entièrement en ligne
- remplir votre déclaration avec le logiciel GeTax et la transmettre entièrement en ligne en fin de saisie

## You êtes connecté-e mais vous n'êtes pas inscrit-e aux e-démarches?

Connectez-vous à [www.getax.ch](http://www.getax.ch), téléchargez le logiciel GeTax et utilisez-le pour remplir votre déclaration en vous aidant de l'aide intégrée et du présent guide. Une fois terminé, GeTax vous demandera de transmettre votre déclaration par Internet. Vous devrez ensuite envoyer à l'administration fiscale la page de synthèse munie de votre signature manuscrite (il est inutile d'envoyer toute la déclaration, la page de synthèse suffit).

Si vous avez des justificatifs à joindre, vous pouvez:

- les transmettre en pièces jointes électroniques (scannées), ou
- les envoyer au format papier à l'administration fiscale avec la page de synthèse munie de votre signature manuscrite

## Saisie de la déclaration manuscrite

Pour les contribuables qui complètent leur déclaration manuellement, veuillez respecter ce modèle de saisie:

Correct	Faux	Correct	Faux
1 9 2 0 0	9 2 0 0	T E X T E	T E X T E
	9 2 0 0		T e x t e
	0 0 9 2 0 0		t e x t e
	- - 9 2 0 0		

Ne pas biffer les cases et pages inutilisées

L'administration fiscale propose aux contribuables qui n'utilisent pas le logiciel GeTax (ou d'autres logiciels agréés) des formulaires de déclaration précasés. Cette présentation permet de récupérer de manière semi-automatique toutes les données utiles à la taxation.

## Recommandations en vue de la reconnaissance de l'écriture

Si vous complétez votre déclaration à la main, veillez à:

- **vous servir exclusivement des documents originaux fournis par l'AFC**
- **utiliser un stylo noir ou bleu foncé**
- **arrondir les chiffres au franc près, ne pas reporter les centimes (sauf pour les imputations, annexe F)**
- **écrire uniquement dans les cases prévues et en majuscules**
- **ne pas biffer les cases ou pages inutilisées**
- **soigner, autant que possible, votre écriture**
- **respecter les exemples donnés ci-dessus**

## Recommandations en vue de la numérisation de la déclaration d'impôt

Dès son arrivée à l'administration fiscale, votre déclaration sera numérisée (stockage électronique) avant d'être traitée. Afin d'optimiser le traitement de votre dossier, nous vous saurions gré de vous conformer aux règles suivantes:

- **ne pas utiliser de trombones, agrafes, attaches parisiennes, etc.**
- **ne pas utiliser de "Post-It®", notes collées ou scotchées ainsi que toute note volante inférieure au format A4**

Si vous désirez établir un brouillon de votre déclaration, il vous est possible de télécharger un spécimen sur [www.ge.ch/c/imp-spde24](http://www.ge.ch/c/imp-spde24).